Comité Départemental de Cyclisme de la Seine St Denis

Réunion du Comité Directeur par visioconférence du 15 octobre 2021.

Ont participé : Madame Josette Da Silva Pereira,
Messieurs : Patrice Plumain, Henri Billet, Raymond Da Silva Pereira, Jean-Paul Travaillé.

Excusés : Madame Sylvie Badet, messieurs Jacques Fournier, Charlie Nerzic, Thierry Blanc.

Invité : André Mignot (non présent).

Ouverture de la séance à 19 heures.

Rappel de l'ordre du jour :

1) Approbation du PV du 02/07/2021
2) Clôture des comptes et approbation avant l'Assemblée Générale.
3) Comptes prévisionnels.
4) Coût de l'affiliation 2023
5) Règlement intérieur.
6) Infos et questions diverses

1 / Approbation du compte-rendu du 30/04/2021.
Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents à cette réunion.
Le PV de la réunion du 2/07/2021 est adopté à l'unanimité.

2 / Clôture des comptes avant Assemblée Générale du 5 novembre.
En l'absence de la trésorière, c'est Patrice qui présente les comptes, pour la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.
Ces comptes qui ont été transmis avec une annexe à chaque membre du comité directeur, présentent un résultat positif de 11 388,50 €. Chiffre qu'il faut relativiser compte tenu de la dette de 18.123 € restée en suspens, de « Je pédale donc je roule » de 8123€ et la location de la piste BMX de Bobigny, de 10.000€ pour les années 2019 ; 2020 ; 2021. Si ces dettes devaient être réglées, le déficit serait de – 6735,35€.

Ces comptes sont approuvés à l'humanité des présents.

3 / Comptes prévisionnels.

Les comptes prévisionnels allant du 01/10/2021 au 30/09/2022 ont également été transmis avec une annexe à chaque membre du comité directeur. Le total des charges ainsi que le total des produits s'élèvent à 7735 €.

Ces comptes prévisionnels sont adoptés à l'unanimité des présents.

4 / Coût de l'affiliation 2023

Après étude des coûts d'affiliation des 7 autres départements de la région Ile de France, il ressort que la Seine Saint-Denis est le 2è département le plus cher (90€), derrière l'Essonne (95€). Le moins cher est à 70€. Ainsi, même s'il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2 ans, il est décidé de maintenir l'affiliation pour l'année 2023 à 90€ par club.

5 / Règlement intérieur du comité départemental.

Un règlement intérieur était en cours d'élaboration en 2018, mais les travaux n'ont pas été achevés. Le président demande à Josette Da Silva de bien vouloir reprendre cette tâche et de présenter une proposition du règlement intérieur qui sera soumis au vote adhérents lors de la prochaine Assemblée Générale du 5 novembre. Tâche que Josette accepte volontiers.

6/ Infos et questions diverses.

-Le président nous informe qu'un membre du VCA Bourget présentera sa candidature pour intégrer le comité directeur dès la saison prochaine, sans préciser le collège qu'il souhaite renforcer. Il s'agit de Michel Broque.

-Josette nous annonce que Valentine Fortin, du CA Montreuil, est **championne d'Europe** sur piste de la course par élimination et a pris la médaille d'argent sur la course « scratch ».
Le weekend dernier elle a terminé deuxième de la course sur route « classique du Morbihan ».

Aucune autre question, la séance est clôturée à 21h.

Assemblée Générale en présentiel, le vendredi 5 novembre 2021 à 19h à Pantin. L'ordre du jour sera présenté prochainement.

Le Secrétaire Général Jean-Paul Travaillé